

Comment distinguer la vraie assurance du salut d'une fausse présomption?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 78

~ 1689 18.1-2 ~

Le faux croyant ne manifeste pas un réel intérêt pour Christ lui-même, tandis que l'enfant de Dieu veut non seulement être sauvé, mais grandir en connaissance et en amour de son Sauveur. ~ Colossiens 3.1-4

La plupart des croyants se posent tôt ou tard cette question angoissante : comment savoir si je ne suis pas moi-même parmi ceux qui, malgré qu'ils disent « Seigneur, Seigneur! », n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais entendront Jésus leur dire « Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » (Mt 7.23)? Comment savoir si ma profession de foi est authentique ou si je suis parmi ces faux croyants décrits en Matthieu 7.21-23?

Ces faux croyants, qui auront quand même persévéré jusqu'au jugement final, seront surpris d'apprendre qu'ils n'ont jamais connu Christ alors qu'ils ont professé « Seigneur, Seigneur! » jusqu'à la fin de leur vie. Peut-on avoir la certitude que nous n'appartenons pas à cette catégorie de gens? Ou, formulé différemment: *quelle est la différence entre ceux qui possèdent réellement le salut et ceux qui croient l'avoir, mais n'ont qu'une fausse présomption?* Les deux premiers paragraphes du chapitre 18 nous permettront de faire cette importante distinction.

(Par. 1) Les croyants temporaires et autres irrégénérés peuvent vainement se tromper par de faux espoirs et des présomptions charnelles, en s'imaginant qu'ils ont trouvé grâce aux yeux de Dieu et sont sauvés : mais leurs espoirs seront déçus. En revanche, ceux qui croient vraiment au Seigneur Jésus, qui l'aiment en toute sincérité, et qui s'efforcent de marcher devant lui en toute bonne conscience, peuvent, dès cette vie, être sûrs et certains qu'ils sont dans un état de grâce et peuvent se réjouir dans l'espérance de la gloire de Dieu : leur espérance ne les rendra jamais confus.

Le premier constat qu'il faut faire est qu'il est possible de se tromper soi-même. Des milliers de faux chrétiens se trompent eux-mêmes, et ce n'est pas faute d'une différence perceptible entre la vraie et la fausse foi. Le premier paragraphe établit une triple distinction entre les deux.

La première distinction est au niveau de *la foi elle-même*. Il y a « ceux qui croient vraiment au Seigneur Jésus » et ceux qui croient vraiment en eux-mêmes d'après ce qu'ils confessent au jugement :

Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom? (Mt 7.22)

Leur confiance n'est manifestement pas dans *ce que Jésus a fait pour eux*, mais dans *ce qu'ils ont fait pour Jésus*. Autrement dit, ils espèrent pouvoir entrer dans le royaume des cieux non pas

par la justice qui s'obtient par la foi, mais par leur propre justice (Ph 3.9). Ceci est une erreur fatale.

La deuxième distinction est au niveau de *l'affection*. La confession de foi déclare que ceux qui sont sauvés « *aiment en toute sincérité* » le Seigneur Jésus. Les irrégénérés qui professent « Seigneur, Seigneur! » veulent seulement sauver leur peau. Bien sûr, les vrais croyants veulent aussi sauver leur peau, mais ils ont une vraie affection pour celui qui l'a sauvée. Cette affection se manifeste par un désir de connaître Christ, de comprendre sa Parole et de se nourrir de sa vie (2 Co 5.15 ; Ga 2.20).

La troisième distinction se manifeste par *l'obéissance*. Jésus appelle les faux croyants de Matthieu 7 des « *ouvriers d'iniquités* ». Ces gens ont à la bouche une profession de foi qu'ils renient par leurs actions. Si Jésus est vraiment leur Seigneur, comme ils le prétendent, pourquoi ne font-ils pas ce qu'il commande? « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur! et ne faites-vous pas ce que je dis? » (Lc 6.46) En revanche, la confession précise que ceux qui ont droit à l'assurance du salut sont ceux qui « *s'efforcent de marcher devant lui en toute bonne conscience* ». Ils ne sont certes pas parfaits en obéissance, mais ils s'efforcent sincèrement d'obéir à Christ. Ceux-là peuvent « *être sûrs et certains qu'ils sont dans un état de grâce* », car cette foi, cette affection et cette obéissance manifestent clairement qu'ils sont héritiers du salut.

Le paragraphe suivant poursuit en décrivant l'espérance qui ne trompe point (Rm 5.5), distincte de l'espérance des méchants qui périra (Pr 10.28 ; Jb 8.13-14).

(Par. 2) Cette certitude n'est pas une simple conjecture ou une opinion probable fondée sur un espoir douteux ; mais, c'est une infaillible assurance de foi fondée sur le sang et la justice de Christ révélés dans l'Évangile, et aussi sur ces preuves internes que sont les grâces de l'Esprit auxquelles les promesses sont faites, et sur le témoignage de l'Esprit d'adoption, témoignant à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Cette assurance a pour fruit de maintenir le cœur humble et saint.

L'assurance chrétienne ne repose pas dans le vide, elle n'est pas un vœu pieux ni une simple imagination. Il s'agit plutôt d'une « *infaillible assurance de foi* ». Ce n'est pas la foi elle-même qui rend infaillible cette assurance, mais son triple fondement. La première composante de ce fondement est « *le sang et la justice de Christ révélés dans l'Évangile* ». L'assurance du salut est d'abord le fait que le salut est assuré. Le salut est garanti objectivement par le sacrifice parfait et la justice sans faille de Jésus (Hé 7.22). Le repos du croyant vient premièrement du fait que « tout est accompli » (Jn 19.30), son salut est scellé une fois pour toutes dans l'œuvre de Christ à laquelle il n'y a rien à rajouter (Hé 10.10).

Lorsque ce salut est reçu par la foi, il produit des « *preuves internes qui sont les grâces de l'Esprit auxquelles les promesses sont faites*. » Ces preuves internes sont les changements intérieurs que le Saint-Esprit opère dans le cœur, aussi appelés « *les grâces de l'Esprit* ». La confession ajoute que c'est à ces grâces spirituelles que « *les promesses sont faites* ». C'est-à-dire que les promesses du salut sont faites à ceux qui manifestent ces grâces. Par exemple, l'Écriture promet la vie éternelle à ceux qui pratiquent la justice (Dn 12.3 ; Mt 5.5-8,20). Bien entendu, il ne s'agit pas d'un salut promis en échange de notre propre justice. C'est la justice de Christ qui mérite le salut, mais celle-ci produit nécessairement en nous une « sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur » (Hé 12.14).

Le troisième fondement de l'assurance est *le témoignage de l'Esprit d'adoption, témoignant à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu*. L'Écriture décrit ainsi ce témoignage :

Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » (Rm 8.15-16)

Ce témoignage intérieur de l'Esprit n'est pas une simple impulsion ponctuelle, mais une persuasion graduelle par laquelle on se sait enfant de Dieu. Cette certitude vient de l'inclination du cœur à invoquer Dieu comme son propre Père avec confiance et non comme une divinité lointaine et inconnue comme le font les païens (1 R 18.26 ; Mt 6.7).

Les théologiens catholiques du temps de la réforme accusaient la doctrine protestante de l'assurance du salut de favoriser une conduite licencieuse. Selon eux, il valait mieux n'avoir aucune assurance du salut pour préserver une conscience chrétienne scrupuleuse. C'est en réponse à une telle accusation que le paragraphe 2 conclut : « *Cette assurance a pour fruit de maintenir le cœur humble et saint.* » La confession cite, pour preuve à l'appui, ce que dit l'Écriture en 1 Jean 3.1-3 :

Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! Et nous le sommes. Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a pas connu. Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur.